

COMMUNIQUÉ

Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Municipalité de Chatham-Kent pour son Plan de développement durable de collectivité des zones riveraines

Le 17 février 2011, Chatham, Ont. – Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et l'honorable Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui une subvention du Fonds municipal vert^{MC} (FMV) à la Municipalité de Chatham-Kent. Le financement de 82 500 \$ a servi à l'élaboration d'un Plan de développement durable de collectivité et d'un Plan secondaire pour ses zones riveraines.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit M. Paradis. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont Chatham-Kent, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Faisant fond sur sa vaste expérience en planification acquise récemment, la Municipalité de Chatham-Kent créera un Plan de développement durable de collectivité pour ses zones riveraines et un Plan secondaire afin de définir clairement l'équilibre entre l'accès du public, les aménagements privés et la préservation des aires naturelles dans ses collectivités riveraines. Les plans utiliseront des approches qui reconnaissent les liens entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement et de la préservation. Ils contribueront également au développement durable global des terres de la Municipalité, notamment des secteurs riverains du lac Érié, du lac St. Clair, de la rivière Thames et du réseau hydrographique des rivières Sydenham et Chenal Écarté (Snye).

L'un des principaux objectifs consistera à regrouper les recommandations provenant des nombreux plans municipaux déjà en place ainsi que les recommandations et les plans de l'office local de protection de la nature et des ministères fédéraux et provinciaux concernant le bassin hydrologique. Cette approche pragmatique à l'égard d'un bassin hydrologique bien défini est novatrice en ce sens que plusieurs plans et stratégies font rarement l'objet d'une coordination en matière de développement et de la protection de l'environnement. Le plan des zones riveraines comprendra une vision pour les terres riveraines de la zone d'étude afin d'aider à orienter la prise de décisions concernant ces terres.

Le projet a pour objectif d'assurer la santé à long terme des vastes zones riveraines de la Municipalité de Chatham-Kent grâce à une approche de planification durable qui reconnaît l'interdépendance entre la collectivité, l'environnement et l'économie. En ciblant le niveau

communautaire, les plans encourageront une perspective à long terme qui tient compte de toutes les conséquences du développement dans les zones d'étude ainsi que des politiques, des pratiques et des projets qui améliorent la protection des ressources, la prévention de la pollution, la gestion des matières résiduelles et la qualité de vie.

Chatham-Kent diffusera son plan de développement durable de ses zones riveraines en ligne afin de permettre à d'autres collectivités de profiter de son expérience.

« La Municipalité de Chatham-Kent se réjouit du soutien du Fonds municipal vert à son initiative de développement durable, a expliqué le maire Randy Hope. La consultation des citoyens et la rédaction des plans proposés sont en cours depuis un certain temps et sont presque terminées. Nos planificateurs municipaux présenteront bientôt des exposés au Conseil municipal. Le Fonds municipal vert joue un rôle déterminant dans ce processus. »

La Municipalité tiendra une réunion publique le 21 mars 2011 à 18 h dans la salle du conseil du Centre civique de Chatham-Kent (2^e étage), au 315, rue King ouest, à Chatham, pour recueillir des commentaires sur la modification proposée au Plan officiel et au Plan de développement durable de collectivité des zones riveraines. Une deuxième réunion publique aura lieu le 11 avril 2011 à 18 h dans la salle du conseil pour examiner la modification proposée au Plan officiel en vue de mettre en œuvre le Plan secondaire visant les zones riveraines de Chatham-Kent.

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Municipalité de Chatham-Kent

Brian Worrall
Agent de communications
Municipalité de Chatham-Kent
Tél. : 519 360-1998
Courriel : brianw@chatham-kent.ca
www.chatham-kent.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Maurice Gingues
Agent des relations avec les médias
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613 907-6399

Télec. : 613 244-1515
Courriel : mgingues@fcm.ca
www.fcm.ca/fmv

Ressources naturelles Canada

Richard Walker
Directeur des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 992-4447